

**Elena COMES**  
Université « Ovidius » de Constanța

## ***Si hypothétique et discours persuasif***

*« On peut convaincre les autres par ses propres raisons ;  
mais on ne les persuade que par les leurs (Joubert, in Petit Robert)*

### **0. Introduction**

Dans cet article, nous nous proposons d'analyser le fonctionnement du *si hypothétique* dans le discours persuasif, à partir d'un corpus constitué d'énoncés en *si*, extraits des livres de Catherine Bensaid : en tant que livres de psychothérapie, où le discours persuasif est de mise, ce matériel linguistique est très riche comme source d'exemples dans le domaine qui nous intéresse.

En vue de cette analyse, nous commencerons par définir les concepts, en essayant de distinguer entre *si hypothétique* et *si non hypothétique*, entre *si conditionnel* et *si non conditionnel*, comme autant de variantes de cette conjonction polysémique.

Après la délimitation du domaine du *si hypothétique*, dans la deuxième partie de notre recherche, nous essayerons d'identifier ce type de *si* dans notre corpus d'étude afin d'analyser son fonctionnement à travers des énoncés spécifiques pour la persuasion.

### **1. Définition des concepts**

#### **1.1. Le Si hypothétique**

Nous définissons le *si hypothétique* en nous appuyant sur les recherches de O. Ducrot, dont les résultats sont présentés dans l'ouvrage « *Dire et ne pas dire* » (1972/ 1998), plus précisément dans le chapitre « *Supposition et présupposition* » (pp. 167-190) : il s'agit du *si* qui introduit l'acte illocutoire de *supposition*, par lequel le locuteur demande à l'auditeur, dans une phrase du type

« **si p, q** » de « *se mettre dans une certaine situation intellectuelle, qui servira de toile de fond au dialogue* », de « *cadre du discours* » (id. : 168-167). En d'autres termes, le locuteur demande à l'interlocuteur d'imaginer « **p** », en vue d'accepter l'assertion de **q** :

*« ... la définition de si doit indiquer l'acte accompli quand on l'emploie, et non pas une représentation intellectuelle (en l'occurrence, une relation) dont si serait l'expression. Cet acte, que nous appellerons "supposition", consiste à demander à l'auditeur d'accepter pour un temps une certaine proposition "p", qui devient provisoirement, le cadre du discours, et notamment de la proposition principale, "q". »*

(id. : 167)

Dans ce cadre imaginé, « **p** » est l'hypothèse de départ et « **q** » est l'assertion que le locuteur choisit de présenter ainsi comme une éventualité et non comme une réalité. C'est pourquoi, dès que le locuteur emploie le **si** hypothétique pour introduire une phrase,

*« ... l'auditeur est clairement sollicité de faire une hypothèse, présentée comme hypothèse, et dont l'annulation éventuelle est de ce fait envisagée au moment même où si est prononcé. »*

(id. : 168)

L'énoncé prototypique pour le **si hypothétique**, « **si p, q** » implique ainsi l'énonciation de deux actes illocutoires successifs, qui se trouvent liés en un rapport étroit parce que l'énonciation de l'hypothèse **si p** appelle nécessairement l'assertion de la conclusion **q** et cette dernière suppose nécessairement la construction du cadre suppositionnel par **si p**.

*« Sa valeur fondamentale (du si hypothétique, n.n.) est de permettre la réalisation successive de deux actes illocutoires : 1° demander à l'auditeur d'imaginer "p"; 2° une fois le dialogue introduit dans cette situation imaginaire, y affirmer "q". »*

(id., ibid.)

Cet emploi du **si hypothétique** est appelé par l'auteur « *emploi standard* », et la conjonction est un « *si implicatif* »<sup>1</sup> :

*« Dans ces emplois „standard” la conjonction si indique qu'un rapport existe entre la vérité de l'hypothèse et celle de la conclusion : on suppose l'hypothèse "p" vraie et on affirme qu'alors la conclusion "q" est vraie. »*

(id. : 179)

Cette valeur du **si hypothétique**, créateur du cadre suppositionnel dans lequel on exprime une éventualité, est paraphrasable par "*au cas où*". O. Ducrot l'analyse à partir d'une phrase telle *Si Pierre vient, Jacques partira*, en précisant

---

<sup>1</sup> A ces types d'emplois, O. Ducrot oppose ceux qu'il appelle « marginaux » : *oppositif* (*S'il a de l'esprit, il n'a guère de cœur*), *contrastif* (*Si la Cité est le cœur de Paris, le quartier latin en est l'âme*), *présuppositionnel* (*Si Pierre est à Paris, il y restera certainement*), etc. (Cf. Ducrot 1998: 175).

que l'emploi du *si* dans de telles situations « donne à entendre qu'il y a une relation de dépendance entre les propositions qu'il réunit. » (id. : 169). Dans l'exemple cité « on laisse entendre que le départ de Jacques a quelque chose à voir avec la venue de Pierre : il est déductible de l'arrivée de Pierre, ou déclenché par elle, ou encore produit, plus ou moins directement, par la même cause qui amène cette arrivée » (id., ibid.).

Le rapport sémantique entre les deux propositions de tels énoncés est celui qui existe entre une assertion et son cadre suppositionnel, cadre restrictif pour la portée de l'assertion de la principale, qui est présentée comme une éventualité dépendant de la réalisation de l'hypothèse introduite par *si*. On peut citer beaucoup d'autres exemples du même type :

- (1) **S'ils viennent**, vous leur direz que je serai là dans un quart d'heure.
- (2) **Si, par hasard, quelqu'un parlait**, il le faisait en peu de mots et paisiblement.
- (3) **S'il pleut**, tu sais ce que tu dois faire pour protéger la terrasse.
- (4) **Et si tu n'existais pas**, dis-moi pourquoi j'existerais...

En généralisant, on peut dire que dans les phrases « *si p, q* » la conjonction *si*, tout en créant un cadre hypothétique, construit une relation d'implication entre les deux propositions, du type *si...alors*, où la première proposition (*antécédent*) a pour conséquence nécessaire, logique, inéluctable la deuxième proposition (*conséquent*) (Cf. la définition de l'*implication* dans le *Lexis*).

Cette implication peut s'affirmer, remarque Ducrot, « de n'importe quel couple de propositions, si éloignées l'une de l'autre qu'elles soient, pourvu que la première ne soit pas vraie alors que la seconde est fausse » (Ducrot 1998 : 169).

« Dans la mesure, en effet, où on demande à l'auditeur de se placer dans l'hypothèse « p » avant de lui annoncer « q », on donne à penser qu'il y a une certaine dépendance entre « p » et « q » : sinon, on comprendrait mal que le locuteur ait cru bon de faire précéder l'acte d'affirmation d'un acte de supposition. La dépendance entre les deux propositions apparaît ainsi comme un contre-coup de la dépendance entre les deux actes accomplis ».

(id., ibidem).

## 1.2. Le Si conditionnel, un cas particulier du Si hypothétique

Dans le domaine sémantique du *Si hypothétique*, le *Si conditionnel* est un cas particulier car, dans le cadre suppositionnel qu'il crée, la relation de dépendance entre la proposition principale et la proposition subordonnée est toujours une *relation implicative de type cause-effet*. C'est pourquoi dans cette situation, on ne parle plus d'une simple hypothèse, mais d'une *hypothèse causale* et le *si* est associé dans ce cas à un *parce que* sous-jacent, comme dans les exemples :

- (5) **S'il est sociable**, il réussira dans ce métier.

(6) **Si j'ai de l'eau chaude**, je peux faire la vaisselle.

(7) **S'il ne pleut pas**, nous irons nous promener.

(8) **S'il pleut**, on pourra mesurer l'humidité du sol.

Dans ce type de situations on peut parler d'un *si conditionnel* (et non pas d'un simple *si* hypothétique) car ce *si* introduit, en plus de l'hypothèse, un conditionnement : dans ce cas, la phrase «*si p, q*» est interprétée comme un renforcement de la restriction exprimée par *si* : «*q, seulement si p*» (Cf. Ducrot 1998 : 170), donc „p” est interprétée comme **condition** de „q” et non pas comme simple cadre suppositionnel d'une relation implicative quelconque. C'est ce type de *si* qu'on peut paraphraser par „à condition que” (paraphrase impossible dans le cas du *si* hypothétique qui exprime la simple éventualité).

A la différence du **si hypothétique de l'éventualité**, dans le cas du **si conditionnel** on introduit donc par «*si p*» une condition suffisante pour **q**.

De plus, Ducrot nous fait remarquer, dans l'ouvrage cité, qu'un effet de sens fonctionne dans le cas du **si conditionnel**, effet en vertu duquel la *condition suffisante* peut acquérir la valeur de *condition nécessaire* :

«... *si p, q* tend à recevoir la valeur sémantique supplémentaire: „*p* est condition nécessaire de *q*”, c'est-à-dire „on ne peut pas avoir *q* si on n'a pas *p*” » (id. : 179)

Dans des phrases où *si* a ce sens renforcé de „*si et seulement si*”, la condition exprimée est „nécessaire et suffisante”, et la cause hypothétique sous-jacente comporte le degré maximum de restriction :

(9) **Si tu es premier**, tu auras ton vélo.

(10) **Si on a de l'argent**, on peut voir le monde.

(11) **S'il travaille bien**, il aura de bons résultats.

(12) **S'il pleut suffisamment**, la récolte sera bonne.

Ce sont des énoncés qui «*affirment "q" à l'intérieur seulement de l'hypothèse "p"*» (id. : 183), «*qui ont tendance à être interprétés "p est non seulement condition suffisante mais aussi condition nécessaire de q"*» (id. : 188).

Dans ce cas, *si p, q* est paraphrasable par «*si et seulement si*» ou bien par la négation restrictive : «*Tu auras ton vélo si et seulement si tu es premier* ≡ *Tu n'auras ton vélo que si tu es premier.*»

### 1.3. Si hypothétique / vs / Si non hypothétique

Le *si hypothétique* se distingue du *si dubitatif (ou interrogatif)*, qui, lui, n'est pas hypothétique, introduit l'interrogation indirecte et a, selon les spécialistes de la grammaire historique, une étymologie différente du premier (Cf. Muller 1996 : 213).

En fait, la syntaxe de ces deux *si* est essentiellement différente : tandis que le premier exclut les formes en -r-, le deuxième les accepte sans aucun

problème. On explique cela par le fait que le **si hypothétique** place l'énonciation dans la zone du virtuel, puisqu'il introduit une invitation adressée à l'interlocuteur à admettre provisoirement le fait exprimé par la proposition dont **si** est le connecteur, invitation à construire un monde où ce fait serait possible. Ce **si** a donc cette capacité de créer un monde hypothétique, non réel, et c'est cela qui explique, en fait, ses particularités syntaxiques – cette norme très stricte de l'exclusion des formes verbales en *-r-* dans les propositions qu'il introduit (ces formes seraient redondantes puisqu'elles ont la même capacité d'exprimer la virtualité, de créer un monde imaginaire, non réel).

A la différence de ce **si**, le **si dubitatif ou interrogatif**, n'exprime pas l'hypothèse, mais a une autre fonction : celle de réaliser « *la suspension d'une assertion* » ou de poser « *le caractère non assuré de l'assertion* », ou bien d'introduire « *la nominalisation d'une alternative dans l'assertion* » (vu que l'interrogation indirecte est une réponse non élucidée plutôt qu'une question) (cf. id. : 223).

**Si dubitatif ou interrogatif** apparaît plutôt dans des contextes du type « *q si p* », où « *q* » introduit l'interrogation indirecte par des verbes de dire (*se demander*, etc.) ou par des verbes d'aveu d'ignorance (*ignorer*, *ne pas savoir*, etc.):

(13) *Je me demande s'il viendra.*

(14) *J'ignore / je ne sais pas s'il viendra.*

## 2. Le *si hypothétique* et le discours persuasif

Nous nous sommes proposé d'étudier la place du **si hypothétique** dans le discours persuasif après la lecture de quelques livres de Catherine Bensaid dans lesquels nous avons pu remarquer la présence obsédante, on pourrait dire, de cette conjonction.

Il s'agit surtout du **si hypothétique non conditionnel**, celui qui exprime une relation logique d'*implication simple* entre une proposition *antécédent* et une proposition *conséquent*, c'est-à-dire sans relation de causalité sous-jacente.

Parmi les livres de Catherine Bensaid, c'est dans *La musique des anges*<sup>2</sup> que nous avons pris les exemples de notre corpus, vu que dans les 125 pages du livre, nous avons pu compter 101 occurrences de ce type de *si hypothétique*.

### 2.1. Le corpus

Notre corpus d'étude contient une vingtaine de fragments du livre susmentionné, fragments dans lesquels nous avons dénombré 36 occurrences de *si hypothétique*.

Les fragments de l'échantillon ont été choisis en vertu, d'une part, de leurs caractéristiques définitoires pour l'argumentation persuasive et, d'autre

---

<sup>2</sup> 1<sup>ère</sup> édition en 2003, réimpression en 2005.

part, pour la présence pertinente du *si hypothétique* : c'est-à-dire lorsqu'il est « participant » effectif à la construction de l'argumentation persuasive.

Ce type d'argumentation implique non seulement **convaincre** : « amener qqn à reconnaître la vérité d'une proposition ou d'un fait » (Petit Robert), mais surtout **persuader** : « amener qqn à croire, à penser, à vouloir, à faire qqch, par une adhésion complète (sentimentale, autant qu'intellectuelle). » (Petit Robert)

Cet art de persuader est, sans doute, très bien maîtrisé par Catherine Bensaid, de par sa profession de psychanalyste et psychothérapeute. C'est, en tout cas, un fait très évident dans les livres qu'elle écrit : pendant leur lecture, on est sous le charme de l'éloquence douce et persuasive de leur auteur, et après, on se sent capable – ou, du moins, on le croit – de faire tout ce qu'elle nous apprend pour nous concilier avec nous-mêmes, pour avoir confiance en nous-mêmes, pour faire confiance aux autres ou, au moins, leur accorder notre compréhension.

Quelle est la place du *si hypothétique* dans cet art de la persuasion ? Pourquoi cette conjonction est-elle si fréquente surtout dans le dernier livre de Catherine Bensaid, *La musique des anges*, livre où l'auteur semble avoir atteint non seulement un sommet professionnel, mais aussi littéraire. Quel est le rapport entre persuasion et construction du monde imaginaire, à partir des hypothèses, à partir du *si hypothétique* ?

C'est ce que nous proposons d'étudier, à travers l'analyse des implications construites dans des phrases du type « *si p, q* » dans le discours persuasif de Catherine Bensaid.

## 2.2. Typologie des contextes « *si p, q* »

### 2.2.1. « *Si p, q* » + Indicatif présent / Futur ou Présent

Dans le corpus étudié, tant dans le livre choisi comme échantillon d'étude (*La musique des anges*) que dans les autres livres du même auteur, on a pu constater une préférence sans conteste pour les structures « *si p, q* » associées à l'emploi du présent (29 occurrences sur les 36 de l'échantillon). Cela implique la présentation de l'hypothèse comme très proche de la réalité : elle est « envisagée comme probable » (Cf. Riegel et al. 1994 : 508), car « le monde dans lequel la vérité de *PI* est posée à titre de "base de travail" est le monde présent, étroit ou large, avec toute la marge des valeurs de ce temps » (Cf. Le Goffic 1993 : 407). C'est le type d'hypothèse qui est la plus proche du monde réel, donc la plus apte à construire un vrai discours persuasif : c'est cela qui explique sa haute fréquence dans le corpus analysé. Ci-dessous, deux exemples de la longue série de ce type, que nous analyserons par la suite pour leurs diverses valeurs:

(1) « *Si on prend l'habitude de s'accorder des espaces et des temps de silence, on découvre une solitude riche et féconde* : celle qui nous apporte la paix et le calme propices à une plus juste écoute de soi, à une plus

Si hypothétique et discours persuasif

claire appréciation de ce que nous vivons, de ce que nous ressentons »  
(La musique des anges, p. 29)

(2) « En allant au-delà des fermetures de l'autre, des "non" qu'il interpose entre lui et nous, on entre en contact avec sa part d'ouverture, sa capacité de dire "oui". Si on pense "oui", on autorise l'autre à dire "oui". (La musique des anges, p. 60)

### 2.2.2. « Si p, q » + Ind. imparfait / Cond. Présent

Cette structure, qui est peu fréquente dans notre échantillon (6 occurrences sur les 36 dans les 20 textes de notre corpus) exprime l'hypothèse « envisagée comme contraire à l'état de choses actuel : c'est l'irréel du présent des grammaires latine et grecque, mais aussi, quand la situation s'y prête, le potentiel » (Riegel et al. 1994 : 508).

Par cette structure « on est dans un monde décalé par rapport au monde présent : typiquement, valeur d'irréel du présent ou de potentiel (par rapport à l'avenir) » (Cf. Le Goffic 1993 : 408).

Dans l'argumentation persuasive, nous avons pu remarquer qu'une telle structure n'apparaît qu'en étape transitoire ; et ce, pour mieux opposer l'irréel d'un imaginaire maladif à la réalité des faits évoqués par le thérapeute – comme on peut le voir dans les textes ci-dessous, où la conclusion vient s'imposer en corollaire par la force du réel exprimée, en fin d'argumentation, à l'Indicatif présent (en gras, dans les exemples) :

(3) « L'attention douloureuse qu'elle porte aux autres est son effort permanent pour qu'on lui prête un peu d'attention. Elle en est là : à mendier de l'amour là où il lui serait acquis si elle voulait bien croire un tant soit peu en elle. Si elle pouvait voir l'amour qui lui est donné sans qu'elle n'ait rien à faire si ce n'est être elle-même : être ce qu'elle est. » (La musique des anges, p. 47)

(4) « Pour les enfants, la mort serait de renoncer à exister au regard de ceux qui les ont toujours niés. Cette attente les fait vivre. Que deviendraient-ils si leurs forces n'étaient plus alimentées de leurs rages intestines, si la haine - si justifiée à leurs yeux – venait soudain à disparaître ? Que resterait-il qui leur appartienne en propre s'ils étaient délivrés de tout ce qui les a jusqu'alors constitués : ces regards, paroles et gestes, qui, même s'ils les ont abîmés, ont fait d'eux ce qu'ils sont devenus ? Ils sont identifiés à cette mise en abîme : elle fait partie intégrante d'elle-même. Pour aller de l'avant, il leur faudrait auparavant accepter ce qu'ils n'ont jamais pu accepter : renoncer à ce qu'ils attendent depuis toujours. **On a besoin d'être reconnus, surtout dans les yeux de ceux qui ne nous ont pas reconnus.** » (La musique des anges, p. 96)

(5) « Pourquoi est-il parfois si difficile d'ouvrir les bras et le cœur à ceux qui se disent prêts à nous aimer ? Nous restons fidèles à l'idée que le bon n'est pas pour nous, et, dans la peur d'être trahis, nous trahissons ceux qui croient en nous. Trop souvent déçus, nous entretenons cette conviction que la vie ne peut être que déception. On referme ses bras sur un vide que l'on redoutait. N'a-t-on pas eu nous-mêmes la sensation de décevoir ? **Si**

notre père et notre mère ne pouvaient se contenter de ce que nous étions, si jamais on ne les sentait "contents", comment se contenter à notre tour de ce qu'ils étaient. Comment se satisfaire de ce que les autres nous donnent ? **Il faut retrouver confiance en soi pour faire confiance aux autres.** » (La musique des anges, p.104-105)

### 2.2.3. « Si p, q » + Ind. Passé composé / Passé composé ou Présent

Cette structure est plutôt rare dans notre échantillon : 1 occurrence sur le total de 36 dans les 20 textes de notre corpus, peu d'occurrences dans les autres livres de l'auteur étudié. Cette faible fréquence s'explique par une force argumentative réduite de la structure analysée, car le *si hypothétique* associé à l'accompli du passé composé acquiert souvent une valeur de concession hypothétique : « *hypothèse portant sur un fait passé, hors de toute vérification possible : la faiblesse argumentative d'une telle proposition s'interprète facilement comme une concession* » (Riegel et al. 1994 : 508). Des exemples, pour l'illustrer :

(6) « *Le désir des autres, à commencer par l'entourage proche, allant toujours à l'encontre de ce qu'ils désiraient, certains ne peuvent plus concevoir un bonheur qui ne soit pas l'effet d'une lutte. De guerre lasse, ils finissent par abdiquer. Mais ils ne sont pas satisfaits ; s'ils ont opté pour une apparente tranquillité, prenant l'habitude de laisser de côté ce qui leur importe tant, ils ne sont pas en paix. Ils n'ont pu parvenir à se réaliser ; comment n'en seraient-ils pas malheureux ?* » (La musique des anges, p.65)

(7) « *Si j'ai gardé de cette période les souvenirs des plus pénibles, il m'en est resté d'autres parmi les plus doux qui m'aient été donnés à vivre. Je garderai à jamais en mémoire des moments partagés d'une rare intensité. J'ai éprouvé des émotions d'une beauté et d'une profondeur insoupçonnées.* » (Je t'aime, la vie, p. 22-23)

### 2.2.4. « Si p, q » + Ind. Plus-que-parfait / Cond. Passé

C'est une structure qui est absente dans notre échantillon et qui apparaît rarement dans les autres livres de l'auteur : en fait, l'irréel du passé de cette « *hypothèse portant sur un fait passé qui s'est révélé faux* » (Cf. Riegel et al. 1994 : 508) est peu apte à fournir les éléments d'une vraie argumentation persuasive. Voici un exemple où cette structure s'utilise en contexte descriptif et non pas argumentatif :

(8) « *L'expérience du deuil est intime. Il me serait impossible d'en parler, et je n'en aurais pas ressenti la nécessité, si la vie ne m'avait contrainte à faire face à cette réalité. Je connaissais l'existence de la mort – comment l'ignorer ? -, mais elle s'était jusque-là gentiment tenue à l'écart de ma vie. Je ne savais pas ce que'était perdre des êtres aimés. Maintenant, je sais.* » (Je t'aime, la vie, p.11)

### **2.3. Typologie du discours persuasif et emploi du *si hypothétique***

On sait, par les Classiques déjà, que le discours persuasif est fondé sur la mise en œuvre de moyens efficaces pour amener son interlocuteur « à croire, à penser, à vouloir, à faire quelque chose » : pour Aristote, la *persuasion* est constituée d'arguments *artistiques* et *non artistiques*, et est fondée sur « la crédibilité de la source (*ethos*), l'appel émotionnel (*pathos*) ou logique (*logos*), ou sur une combinaison de tous les trois » (Cf. Larson 2003 : 24).

Dans le discours persuasif, le locuteur se propose donc de gagner l'adhésion complète de l'interlocuteur à sa vérité, en vue de le faire agir dans un certain sens.

Dans la persuasion psychothérapique pratiquée par Catherine Bensaid, on peut constater que, très souvent, l'auteur cherche à gagner l'adhésion de ses locuteurs par l'appel émotionnel et par la logique de l'implication à la fois – cette dernière étant souvent exprimée par la syntaxe du *si implicatif*. Ce sont les moyens privilégiés par l'auteur pour réaliser tant le processus de persuasion que l'appel à coopération adressé au lecteur-patient, en vue de la construction de l'auto-persuasion.

Dans notre échantillon d'étude, des fragments de textes du livre *La musique des anges* de Catherine Bensaid, nous avons pu constater que l'emploi très fréquent du *si hypothétique* est étroitement associé aux concepts-clés de l'argumentation psychothérapique de l'auteur, tels : être à l'écoute du monde et de soi-même en vue de comprendre et se comprendre ; devenir conscient de ce qu'on est et agir en conséquence en prenant ses responsabilités ; avoir confiance en soi et faire confiance aux autres. Tout ceci, accompagné de cette musique intérieure orchestrée avec art par le psychothérapeute lui-même, qui veut nous amener à penser à nous-mêmes, à nous faire découvrir notre propre valeur, à nous insuffler la volonté de nous comprendre nous-mêmes et de comprendre les autres, à nous apprendre à nous aimer nous-mêmes et à acquérir la sagesse d'aimer la vie ... (Cf. le titre de son premier livre : *Aime-toi, la vie t'aimera*, 1992)

Il nous a paru intéressant de voir comment cette « musique enchantée » est associée à la construction de l'argumentation persuasive à l'aide de la force implicative véhiculée par l'emploi du *si hypothétique*. Et nous avons découvert que ce type de *si* – construit dans la plupart des cas avec le présent de l'indicatif - peut être employé avec beaucoup d'art pour construire un discours persuasif très cohérent : par des implications simples ou multiples, ou bien par des implications plus complexes, s'associant avec d'autres moyens argumentatifs, tels l'injonction, la négation ou l'interrogation rhétorique.

#### **2.3.1. Discours persuasif et implication simple**

La simple implication construite par un phrase « *si p, q* » devient un moyen de persuader : déjà par l'atténuation implicite de la supposition avancée à la place de l'injonction qu'elle cache, à laquelle s'ajoute la possibilité d'imaginer tout un monde mirifique que chacun désire et qui semble être à la portée de

chacun. On l'a vu dans l'exemple (1) de notre corpus, cité ci-dessus, où des choses si simples, telles *le silence* et *la solitude*, peuvent nous aider à retrouver, à l'aide d'une implicitation développée et précisée, qui découle d'un simple *si p*, des desiderata éternellement humains, tels *la paix, le calme, la réflexion, l'écoute de soi, l'appréciation de ce que l'on vit* :

(1) « Si on prend l'habitude de s'accorder des espaces et des temps de silence, on découvre une solitude riche et féconde : celle qui nous apporte la paix et le calme propices à une plus juste écoute de soi, à une plus claire appréciation de ce que nous vivons, de ce que nous ressentons » (La musique des anges, p. 29)

Dans le contexte d'un *si hypothétique* qui suggère un conditionnement minimal générique puisque appliqué au pronom *on* (*si on prend l'habitude de...* = « *il suffit de prendre l'habitude de ...* »), on peut remarquer ici l'emploi de nombreux adjectifs axiologiques valorisants, qui apportent un plus d'information logique et émotionnelle en augmentant la force argumentative du texte.

On retrouve cette même technique d'ouverture du cadre suppositionnel, par *si p*, dans d'autres contextes : cette fois, pour y inscrire une conséquence présentée comme fortement impliquée, qui semble en découler tout naturellement et aboutir à ce que l'on se propose (par l'intermédiaire du psychothérapeute, évidemment) – être à l'écoute de soi pour mieux se comprendre et comprendre le monde :

(9) « Faire silence, c'est retrouver un temps hors du temps, un sentiment d'éternité. Etre à l'écoute de soi pour mieux être à l'écoute du monde qui nous entoure. Si nous laissons le silence nous pénétrer jusqu'à ce que toute notre personne – per-sonne : le son passe à travers – soit silence, chaque cellule de notre corps entre en résonance avec la vie – cette multitude de vies – qui est celle de l'univers. (La musique des anges, p. 30)

L'emploi de la première personne du pluriel – par empathie – suggère la solidarité entre patient et thérapeute et, en même temps, une solidarité plus générale de nous tous, êtres du genre humain.

### 2.3.2. Discours persuasif et implication multiple

Dans certains textes, la thèse argumentative peut se fonder sur deux ou plusieurs implications construites à partir de phrases « *si p, q* », qui deviennent autant d'arguments différents, grâce à leur force implicative, à l'appui d'une même conclusion argumentative.

Dans le texte qui suit, deux phrases contenant un *si hypothétique* s'enchaînent pour construire l'argumentation persuasive dans un discours fortement modalisé : au niveau des verbes modaux, au niveau de la première personne du *Je* de l'empathie maximale, et au niveau de la négation du deuxième *si hypothétique*, qui renchérit sur le déontique (*si je ne cesse de fermer les oreilles...* = « *il faut cesser de fermer les oreilles...* »).

(10) « ...on pourrait dire qu'entendre me coûte d'ouvrir mes oreilles à tout ce que je n'ai pas envie d'entendre. A tout ce qu'il me faudrait entendre cependant si je veux comprendre, accepter, dépasser un mal qui m'occupe et me détruit. Si je ne cesse de fermer les oreilles à ce qui me dérange, en premier lieu ce qui en moi n'est pas en paix, je ne peux faire le premier pas nécessaire à mon évolution : reconnaître les démons qui m'empêchent de vivre. » (La musique des anges, p. 21)

Dans un autre fragment (11), on peut voir que les arguments forts de la thèse « *il faut savoir écouter sa douleur pour la comprendre et se comprendre* » sont construits sur les deux implications essentielles introduites par le **si hypothétique**, qui s'enchaînent dans une argumentation à deux temps : « *si la douleur persiste, on doit l'écouter* » ; « *si on l'écoute, on apprend à l'apaiser* ».

(11) « Pour nous aider à trouver les mots qui nous font du bien, accueillons un temps notre douleur. Laissons-la vivre et exprimer ce que nous ne savons pas dire avec des mots : donnons-lui la parole. Alors il se peut qu'elle s'en aille, tout doucement, ayant eu le temps et l'espace dont elle avait besoin pour se libérer. Si elle persiste, écoutons ce qu'elle a à nous dire : pourquoi une telle intensité, voire une telle violence dans son expression ? Qu'avons-nous vécu, vu, entendu qui l'ait éveillée, ou réveillée – même quand elle dort, elle n'est pas loin ? Si nous l'écoutons, nous apprenons peu à peu à mieux la connaître ; alors pouvons-nous lui répondre. Trouver les mots susceptibles de l'apaiser. » (La musique des anges, p. 27)

### 2.3.2.1. Implication multiple et négation

Dans d'autres textes, un vrai enchaînement d'arguments introduits par « **si p** » construit le discours persuasif à force d'implications en cascade, comme dans le fragment ci-dessous, où il y a, en plus, la force argumentative de la négation, associée à l'exploitation du contraste de la structuration antonymique du texte. L'auteur y reprend, une par une, les raisons de ses patients complexés, qui décrivent leur incapacité de croire à eux-mêmes et, de là, leur incapacité de vivre normalement avec les autres ; ensuite, il les démonte et les annule, en donnant, grâce à l'emploi du *si implicatif*, pour chacune de leurs raisons, les vraies conséquences qui conduisent, en fait, irrémédiablement, à l'anéantissement de la personnalité de ceux qui les avancent. La thèse défendue est : « *il faut croire en nous-mêmes pour que les autres croient en nous* », et les arguments avancés sont tous des implications du type « **si p, q** », dont les trois premiers en contexte négatif :

(12) « L'autre n'est que le reflet de cet ange ou démon que nous portons en nous. Si nous ne cessons de nous considérer comme "bons à rien", nous rencontrons ceux qui nous renvoient à rien et ne peuvent que nous anéantir davantage. Si nous ne pouvons croire qu'il y ait quelque intérêt à nous écouter, nous ne pouvons induire chez les autres une écoute favorable. Si nous sommes durs avec nous-mêmes, car il a fallu protéger "notre part tendre", nous ne pouvons recevoir sans douleur des marques de tendresse et trouvons plus naturel que l'on soit dur avec nous. Si nous

*avons besoin pour survivre de croire à un idéal, nous allons vers ceux qui font rêver et donnent à croire à une relation idéale : on est dans un rêve, espérant le meilleur, mais vivant le pire. Tant que nous ne sommes pas certains que le beau et le bon peuvent être réalité, nous ne pouvons y accéder. » (La musique des anges, p. 98)*

Lorsque l'implication multiple est construite en contexte négatif, la force argumentative et le pouvoir persuasif semblent atteindre leur maximum, puisque l'hypothèse de départ est annulée par la négation et entraîne les conséquences négatives dans les trois premières phrases en *si* ; le corollaire – la dernière phrase en *si* du fragment ci-dessus – est exprimé, au contraire, à la forme affirmative.

### 2.3.2.2. Implication multiple et interrogation

Si l'on construit une implication renversée du type « *q, si p* » en contexte négatif, en y associant, en plus, l'interrogation rhétorique introduite par **comment**, on obtient, dans le contexte de la négation de l'hypothèse de départ, une négation implicite de la conséquence – placée en première position dans la phrase – et une force argumentative maximale, vu l'appel émotionnel qui semble dominer la logique implicative.

C'est ce qui se passe dans le texte ci-dessous, où la thèse défendue par l'auteur est l'une des plus importantes de la psychothérapie qu'elle pratique : « *il faut avoir le courage de devenir conscient de ce que l'on est, assumer ce que l'on est réellement pour vivre en accord avec soi-même* » :

(13) « *Plus on se referme sur soi, moins on se voit, car celui que l'on voit n'est pas soi. C'est un moi malheureux d'être ce qu'il est, conscient de ses manques et tout autant de ses limites, confronté sans cesse à la difficulté de se dépasser. **Comment s'apprécier soi-même si on ne se donne pas les moyens d'aller en avant, hors de ses propres sentiers battus, au-delà des freins que l'on s'impose ? Comment se regarder en face si l'on ne fait rien pour vivre au plus près de ce que l'on souhaite vivre ? Un peu de courage : c'est le premier pas qui compte.*** » (La musique des Anges, 45-46)

### 2.3.2.3 Implication multiple et autres relations logico-sémantiques

Lorsque l'implication multiple est associée à d'autres rapports logico-sémantiques, le discours persuasif acquiert encore plus de force. C'est le cas du fragment ci-dessous, où la construction de la confiance en soi-même – le processus psychothérapeutique le plus compliqué et le plus difficile, sans doute – est fondée sur des implications subtiles qui marient le **si hypothétique** (*si on a confiance en soi, on est en confiance avec l'univers*) au **si conditionnel** (*on peut aller à la rencontre de qui nous veut du bien, si soi-même se veut du bien*) et au **car** – rattachant les deux *si* en un rapport de causalité légitimante :

### Si hypothétique et discours persuasif

(14) « Croyons en la meilleure part de nous-mêmes. Réconciliés avec nos démons, on peut aller à la rencontre de qui nous veut du bien, si soi-même on se veut du bien. Car si on a confiance en soi, on est en confiance avec tout l'univers. On peut demander à l'ange qui est en soi, l'ange qui est la meilleure part de soi, de nous guider : il sait, il veut, il peut le meilleur pour nous. Donnons la parole à notre ange. (La musique des anges, p. 99)

Les multiples implications enchaînées pour défendre une thèse peuvent reposer sur un même rapport logico-sémantique, si bien que la reprise de « *si p* » en cascade construit une énumération d'arguments pour aboutir à la conclusion qui résume la thèse, en tant que corollaire. C'est ce qu'on réalise dans le texte suivant, où les phrases introduites par un *si hypothétique*, associées à des interrogations rhétoriques, contiennent une justification sous-jacente du type : « Si (puisque) [OUI], pourquoi [NON] » défendent la thèse « il faut faire confiance aux autres pour retrouver confiance en soi », ces arguments-justifications ayant pour corollaire : « si ce que je donne est apprécié, c'est bien que je vaille quelque chose »

(15) « Comme il faut faire confiance aux autres pour retrouver confiance en soi : "Si l'homme que j'aime me dit que je suis belle, **pourquoi** ne pas le croire ? Si mes amis apprécient ma compagnie, **pourquoi** ne pas leur donner raison ? Si mon travail donne satisfaction, **pourquoi** ne pas reconnaître que j'ai des qualités ? Si ce que je donne est apprécié, **c'est bien que je vaille quelque chose**, que je suis quelqu'un. Alors enfin, je peux accepter l'idée de recevoir. Je peux entendre de l'autre ce qu'il a à me dire, l'accueillir dans ce qu'il se propose de m'offrir." Ayant confiance dans le meilleur de soi-même, on peut voir et recevoir le meilleur de l'autre. » (La musique des anges, p. 105)

## Conclusion

L'étude du discours persuasif en relation avec l'expression de l'hypothèse a mis en évidence les différentes possibilités de réaliser l'argumentation persuasive au moyen des structures introduites par le *si hypothétique*. Créateur d'un cadre suppositionnel propice à exprimer différentes relations d'implication, ce *si* est apte à créer, associé à d'autres moyens argumentatifs, un discours cohérent ayant pour but d'amener le lecteur à coopérer dans le processus de persuasion et d'auto-persuasion, en vue de se construire un psychique normal.

## Références bibliographiques

- CHARAUDEAU, Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education.
- CRISTEA, Teodora (1979), *Grammaire structurale du français contemporain*, București, Editura Didactică și Pedagogică.

- DUCROT, Oswald, (1998 [1972]), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, Collection Savoir : Sciences.
- FEUILLET, Jack (1993), « L'hypothétique », *Travaux linguistiques du Cerlico*, vol. 6 : *Subordinations*, Presses de l'Université de Rennes : 67-95.
- GREVISSE, Maurice (1975), *Le Bon Usage*, Dixième édition revue, Ed. J.Duculot, S.A. Gembloux.
- LARSON, Charles (2003), *Persuasiunea. Receptare si responsabilitate*, Trad. de Odette Arhip, Bucuresti, Editura Polirom.
- LE GOFFIC, Pierre (1993), *Grammaire de la phrase française*, Hachette / Supérieur.
- MULLER, Claude (1996), *La subordination en français*, Paris, Armand Colin/Masson.
- RIEGEL, M., PELLAT, J-C., RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- VAIREL, Hélène (1982), « Les phrases conditionnelles/hypothétiques en français : la valeur de *Si A B* », *L'information grammaticale*, no. 14 : 5-10.
- WIMMER, Christine (1981), « Une troisième conjonction *si ?* », *L'information grammaticale*, no.10 : 3-11 ; no.11 : 7-10.
- WIMMER, Christine, 1981, « *Si p* hypothétique », *L'information grammaticale*, no.13 : 10-12.

### Sources des exemples

- Catherine Bensaid, *La musique des anges*, Paris, Editions Robert Laffont, 2003.
- *Je t'aime, la vie*, Paris, Editions Robert Laffont, 2000.
- *Histoires d'amour, histoire d'aimer*, Paris, Editions Robert Laffont, 1996.
- *Aime-toi, la vie t'aimera*, Paris, Editions Robert Laffont, 1992.